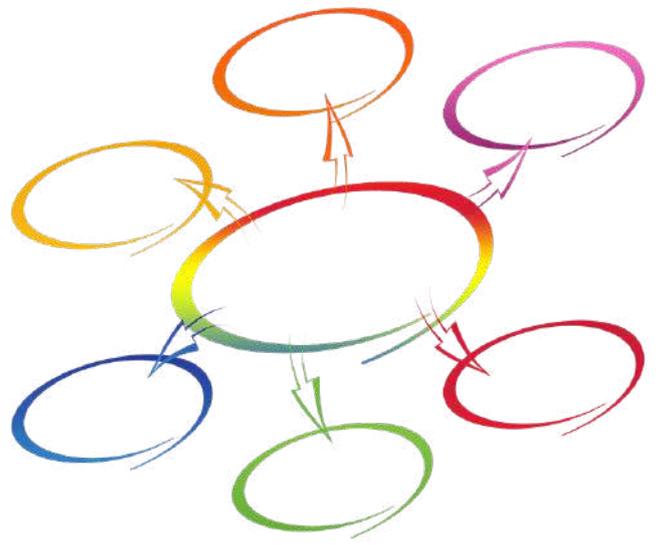


DOC

ZOOM sur...

UNE DÉCOUVERTE

L'aménagement du CDI : quelles réflexions en équipe ?



DOC

ZOOM sur...

UNE DÉCOUVERTE

Deux exemples d'aménagement du CDI en collège pour des lieux plus fluides et plus apaisés

DOC

ZOOM sur...

UN PAS DE CÔTÉ

Le réaménagement des espaces : une compétence spécifique au cœur de nos métiers



UNE DÉCOUVERTE...

Ce nouveau numéro de « Doc Doc Doc » s'intéresse à l'aménagement du CDI : quelles réflexions à mener, en amont ? Comment y réfléchir en équipe ? Comment rendre le lieu attractif et adapté aux nouveaux usages ? Comment tenter de répondre à l'accueil de tous les publics ?

Rencontre avec Chloé Berteaux, professeure documentaliste au collège de Plancoët

Pouvez-vous nous présenter votre établissement ainsi que l'espace CDI ?

Le collège de Plancoët est un établissement rural accueillant environ 500 élèves. Il est récent puisque nous avons emménagé dans les nouveaux locaux en 2014. Le CDI compte environ 185 m² en comptant la réserve et une salle de travail pour les groupes. Il est vitré sur les deux longueurs et exposé plein sud.

Quand est-ce que vous avez entrepris le réaménagement du CDI ?

Cette question s'est rapidement posée puisqu'il a fallu tout d'abord organiser le déménagement. J'avoue avoir été déçue lors de l'emménagement car le parti pris de l'architecte a été de faire créer des meubles sur mesure, esthétiques mais pas du tout modulables : tout était fixe, sauf bien sûr les tables et les chaises ! De plus, ils ont été créés sans l'avis du professeur-documentaliste précédent et en conséquence, sans connaissances des besoins spécifiques d'un CDI et en particulier la mise en valeur des périodiques ou des bandes dessinées. Pour remédier à tout cela, nous avons dû, avec la collègue qui partageait le poste, réfléchir à ce qui manquait et comment apporter des modifications sur le mobilier. Un travail a été mené avec le gestionnaire pour consigner les besoins et les aménagements envisagés. Une fois ce travail engagé, nous avons pu ajouter une rehausse à la banque de prêt, des séparations pour rendre les bacs à BD plus pratiques, ajouter un meuble à périodiques à l'extrémité de chaque étagère etc. Ces réalisations ont été prises en charge par une entreprise de menuiserie non spécialisée et l'ouvrier du collège.

Chauffeuses en îlots et en quinconce pour une multiplicité d'usages



Comment avez-vous démarré le travail de réaménagement ?

Après une phase d'observation, j'ai utilisé une grille d'analyse des espaces que j'avais créée au fil de mes différents postes. Grâce à cette grille, j'ai identifié différents espaces et les usages qu'en avaient les élèves, les enseignants, les AED (assistants d'éducation), les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) et moi-même. Cela m'a permis, par exemple, de modifier l'agencement des chauffeuses. Je me suis rendue compte que les élèves en avaient plusieurs usages. Soit ils voulaient se rassembler les uns avec les autres, soit ils préféraient s'isoler, soit ils voulaient être « seuls, mais ensemble » ! J'ai alors eu l'idée de disposer les chauffeuses par îlots et en quinconce afin d'offrir cette multiplicité d'usages. Cette analyse a également mis en évidence la nécessité de moduler les espaces d'exposition afin qu'il puissent s'adapter aux différents besoins (prêt d'exposition, travaux d'élèves, semaine de la presse...). Il s'agissait donc de rendre le CDI plus flexible.

Pouvez-vous nous indiquer les avantages et éventuelles limites de cette flexibilité ?

Le principe de la classe flexible est une méthode d'aménagement de l'espace où les élèves peuvent travailler seul ou en îlot, dans la position qui leur procure le plus de confort et de concentration afin de favoriser les apprentissages. Le CDI offrait déjà aux élèves cette modularité. Cependant, grâce notamment aux remarques d'une AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap), je me suis aperçue que plusieurs dispositifs pouvaient accompagner cette flexibilité et apporter plus de confort aux élèves.



Pouvez-vous nous apporter des exemples ?

Tout d'abord, le CDI (comme les classes) est équipé de chaises qui doivent répondre à toutes les tailles de nos élèves de la 6^e à la 3^e. Or, j'ai pu constater que le simple fait d'autoriser les élèves à se lever et à se « dégourdir » les jambes, dans le calme bien sûr, permet de maintenir leur attention. Je rappelle ce droit à chaque début d'heure et des élèves qui ont généralement des difficultés à rester en place arrivent à rester concentrés plus longtemps. Certains collègues étaient un peu dubitatifs mais, finalement, ils se sont rendu compte que les élèves restaient calmes même en étant debout.

J'ai également doté, peu à peu, le CDI de mobiliers et d'accessoires permettant la flexibilité des différents espaces et des postures de lecture. Des casques anti-bruit permettent ainsi aux élèves - qui en ressentent le besoin - de s'isoler phoniquement. J'ai équipé ces casques d'un code barre et les ai enregistrés dans PMB afin de pouvoir facilement les prêter. Nous avons également acheté des ballons de tailles différentes pour que les élèves puissent s'asseoir ou s'enrouler autour sur le ventre ou sur le dos. Le seul interdit, c'est de sauter avec ! Les galettes d'assise et les tabourets « culbuto » sont également appréciés. D'ailleurs, j'ai décidé d'adopter ce tabouret pour moi-même et de



Accessoires permettant la flexibilité des différents espaces et des postures de lecture (casque anti-bruit et ballon)

faire profiter les élèves de mon « confortable » fauteuil de bureau.

Pouvez-vous nous indiquer des fournisseurs pour ce type de matériel ?

Pour les ballons, les galettes d'assise et les élastiques, après avoir comparé les prix entre Manutan, Décathlon et Action, nous avons opté pour Action ! Par contre, nous étions tributaires des arrivages. Les tabourets « culbuto » et les casques anti-bruit ont été commandés chez Manutan.

Quel bilan faites-vous de ce réaménagement à la fois au sein du CDI mais également sur un plan plus global, dans l'établissement ?

La classe flexible est plébiscitée par les élèves ! Nous avons, dans un premier temps, profité du congé maternité d'une collègue pour emprunter le matériel de sa classe et faire des essais. Tous ont beaucoup apprécié. Des commandes sont en cours pour équiper davantage de salles et ma collègue CPE (conseillère principale d'éducation) doit également réaliser des tests de mobilier dans les salles d'études. Cependant, d'autres collègues ne voient pas l'intérêt de ces pratiques et d'autres encore ont peur de se lancer car ils pensent que cela va générer de l'agitation. Au CDI, j'ai pu constater que lors de l'accueil des élèves sur les temps hors cours, le

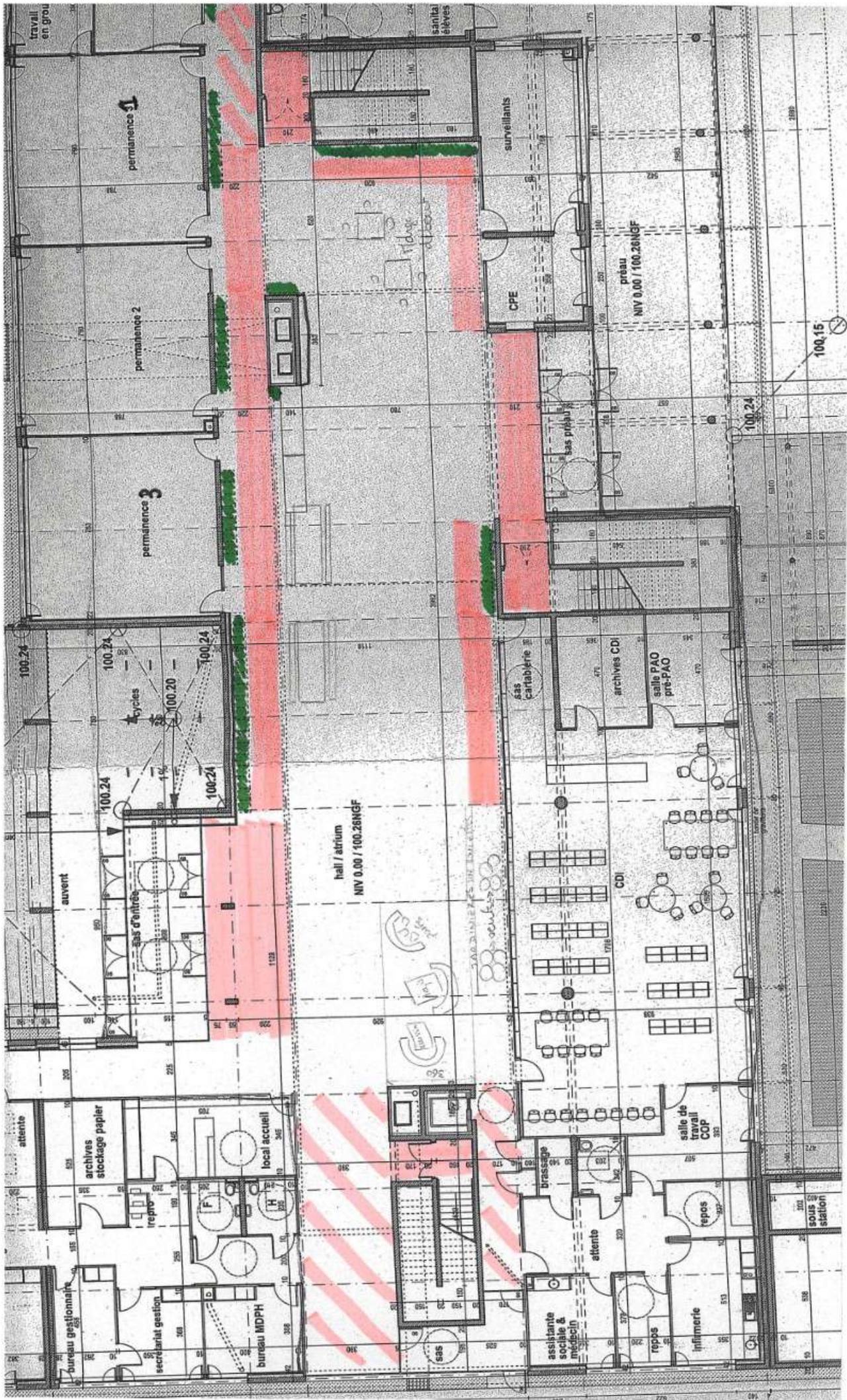


seul moment d'agitation est celui où les élèves prennent les éléments de la classe flexible qui sont en libre service. Ensuite, les élèves acceptent facilement de se prêter les assises. Pendant les cours, c'est moi qui organise le *turn over* en étant attentive au temps et aux tailles des ballons. Par contre, l'inconvénient de la place pour ces matériels est de taille ! Il faut réussir à stocker les ballons dans un coin du CDI...

Comment se déroule ce projet de réaménagement du hall et de la cour du collège ?

Cette année, avec ma collègue CPE (conseillère principale d'éducation), nous nous sommes inscrites à la formation « Réaménager les espaces de vie scolaire » proposée dans le cadre du Plan académique de formation. L'objectif de notre équipe est de réaménager le grand hall et la cour du collège afin d'offrir aux élèves différents espaces leur permettant de s'épanouir au collège. Mon objectif subsidiaire est que le CDI soit complémentaire de ces deux autres espaces car, à l'heure actuelle, il est le seul permettant le confort et la modularité nécessaires aux collégiens. Cette formation nous a permis d'affiner la réflexion que nous avons déjà engagée sur le hall. Celui-ci est entièrement vide à l'exception des casiers des élèves et d'un tout petit banc et n'offre aucun confort aux élèves, quelle que soit leur activité. En outre, ils sont le plus souvent assis ou allongés sur le sol. Grâce aux outils fournis et le temps de réflexion menés dans ce cadre, nous avons défini les besoins des élèves : pouvoir travailler en groupe, pouvoir jouer en équipe à des jeux de société, terminer leurs devoirs, dessiner, s'isoler en petit nombre, s'allonger confortablement, se mettre dans une « bulle »... Nous avons également pris en compte les flux d'élèves puisque le hall est le lieu de passage le plus fréquenté et doit donc permettre une circulation en toute sécurité. Nous avons également pensé aux agents qui entretiennent les lieux et aux animations qui s'y déroulent. Avec notre liste d'objectifs et de contraintes, nous avons réfléchi au mobilier permettant une organisation cohérente du hall. Avec les plans dont nous disposons, nous avons agencé le mobilier afin de créer les différents espaces. Le mobilier dispose donc de roulettes afin de rester modulable et de faciliter l'entretien. Un chariot de manutention est d'ailleurs prévu dans les achats. A l'heure actuelle, nous sommes en train de demander des devis afin de chiffrer le projet et de pouvoir le proposer à l'ensemble de

Travail d'analyse sur plan afin d'aménager le grand hall et la cour du collège



-  zones pour élèves
 -  flux important d'élèves
 -  cones de vision
- Matériels nécessaires :
- jardinières à roulettes + plants
 - fenêtrage arabe sur porte CDI
 - 3 alcoves à roulette
 - 1 vos d'arrivé type fait boy
 - 1 table
 - 3 bancs
- Autres notes :
- 8 vents
 - 2 mange-debout + 6 tabourets
 - 2 grandes tables + 4 bancs
 - 1 clonst plateau pour déplacer le matériel
 - fenêtrage pour éviter sur autres CDI/pots
 - lig pour espaces élèves

l'équipe. En associant les collègues d'EPS, nous souhaitons appliquer la même démarche pour réaménager la cour. Grâce aux différents aménagements, nous espérons que les élèves s'y sentent bien et qu'ils se répartissent sur l'ensemble des espaces.

Concernant la cour, est-ce que vous mènerez également une réflexion sur l'égalité filles-garçons ?

En effet, nous nous sommes posé la question. Pour instaurer cette égalité, nous avons d'abord décidé de réfléchir non pas à l'aspect physique de l'espace mais davantage à son organisation. Les plateaux sportifs déjà existants sont accaparés prioritairement par les garçons. La mise en place de créneaux pour les garçons et pour les filles est à l'étude et des tournois obligatoirement mixtes sont proposés sur les pauses méridiennes. Les professeurs d'EPS proposent également de réfléchir à des agrès ou à des grands jeux favorisant l'égalité filles-garçons. La référente égalité est également associée à la réflexion.

Un ou des conseils pour des collègues qui souhaiteraient se lancer ?

Travailler en équipe ! Et essayer de se mettre à la place de l'élève en mettant de côté nos conceptions d'adultes. Le site Archiclasse proposé par le ministère regorge d'outils pour aider à concevoir le diagnostic et mener la réflexion. Je pense que faire des essais permet également de faire tomber des préjugés.



Coussins d'assise pour les élèves

DOC

ZOOM sur...

UNE DÉCOUVERTE...

Pour poursuivre les échanges, rencontre avec Anne Jullien-Pérouas, professeur-documentaliste au collège Simone Veil à Saint-Renan

Pouvez-vous nous présenter votre établissement ainsi que l'espace CDI ?

Le collège Simone Veil de Saint-Renan est un établissement semi-rural accueillant environ 500 élèves (il est prévu, à terme, qu'il en accueille 700). Nous avons emménagé dans les nouveaux locaux en novembre 2022. Il s'agit donc d'un tout nouveau collège sur un nouveau lieu ! Le CDI compte environ 100 m² en comptant la réserve et une salle de travail pour les petits groupes. Le CDI est vitré sur les deux longueurs et exposé plein sud.

Comment s'est déroulé le travail en amont ?

Malheureusement, il n'y a pas eu de réelle concertation mais au final, le résultat est plus que satisfaisant même si je regrette un certain nombre d'éléments et en particulier l'absence d'accès au CDI sur la cour pendant la pause méridienne (les élèves doivent faire le tour et passer par le hall). Je regrette également les vitrages qui donnent sur le couloir. Ils n'apportent pas de luminosité et restreignent les possibilités d'affichage ou de disposition d'étagères.

Vous indiquez disposer d'un CDI de 100 m² aujourd'hui. Est-ce que cela vous semble suffisant ?

Oui, cela me semble tout à fait satisfaisant mais j'aurais préféré disposer de réserves moins grandes et davantage de petites salles de travail car l'unique salle prévue à cet effet est utilisée, aujourd'hui, pour la station web-radio que nous venons de mettre en place.

Sur quels types de mobilier vos choix se sont-ils portés ?

Le choix du mobilier a été contraint par le budget du Conseil départemental et les marchés. Il a été réalisé dans le cadre des aménagements prévus dans la construction du collège par l'entreprise Decostrat. Les tables ont été commandées à l'UGAP, les chaises chez SDM et les rayonnages, bacs à livres, chauffeuses... chez Mobidécor.

Le choix d'étagères sur roulettes facilite vraiment le réaménagement du lieu d'autant que nous ne disposons pas de salle d'exposition dans le collège. Cela permet donc de disposer d'un lieu où la modularité des espaces est facilitée. Par contre, la banque de prêt - trop grande - et un certain nombre de meubles fixes limitent cette mobilité.

Quel bilan faites-vous de ce réaménagement ?

Le CDI dans lequel j'évoluais auparavant manquait cruellement d'espace et les déplacements des élèves, de fait, étaient très compliqués. En outre, il était équipé d'une mezzanine. Aujourd'hui, j'apprécie particulièrement ce lieu de plain-pied. Les élèves bénéficient de davantage de confort spatial mais aussi sonore. Le bilan est donc tout à fait positif.

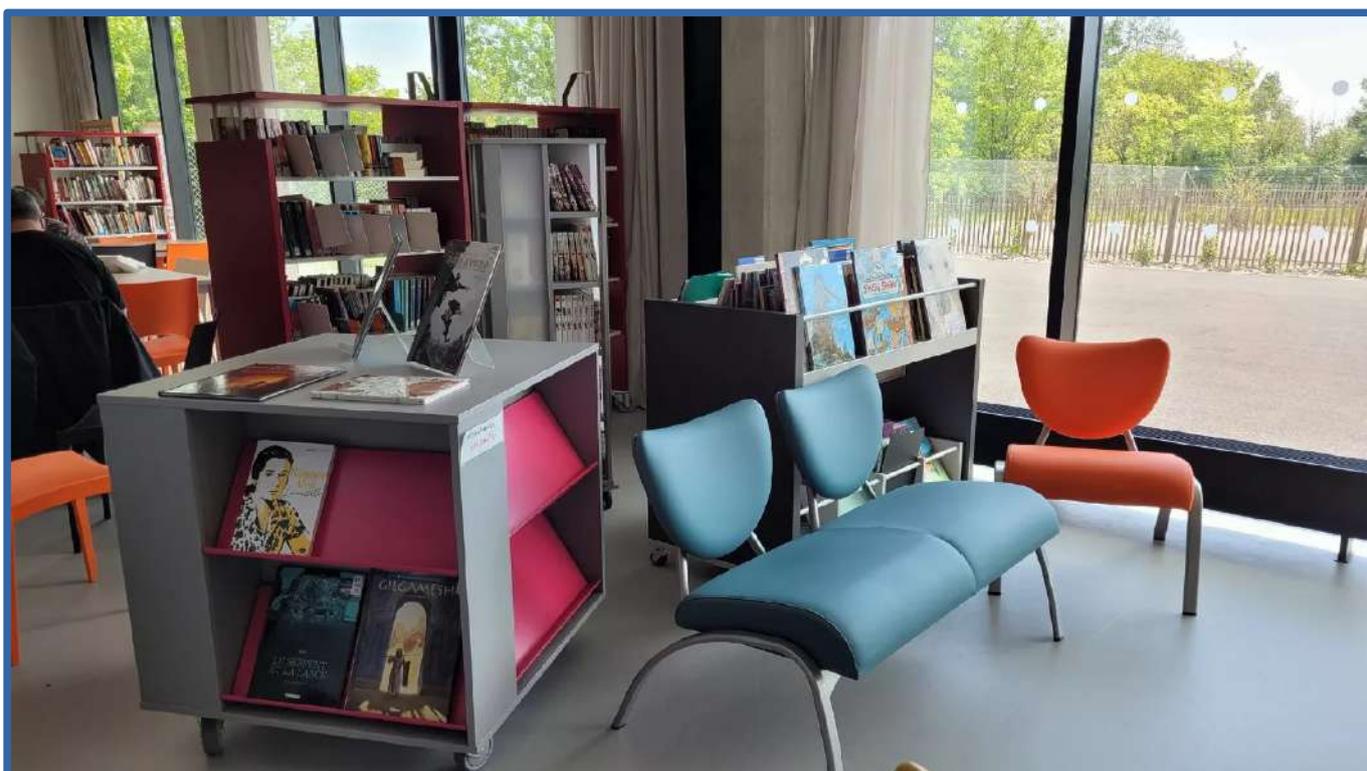
Le travail en amont a-t-il été difficile ?

L'établissement n'a pas du tout été fermé. Le

CDI non plus d'ailleurs ! Ce déménagement a nécessité un travail très important de désherbage et de mise en carton. Au final, nous avons dû assurer deux rentrées en 2022, une en septembre, dans les anciens locaux, et une en novembre dans le tout nouveau collège. Cela a nécessité beaucoup d'adaptations bien sûr.

Auriez-vous des conseils pour vos collègues ?

J'ai toujours privilégié une participation à des groupes de secteur qui favorisaient les réunions dans différents CDI. Cela permet de voir plusieurs fonctionnements et d'y puiser de bonnes idées. D'ailleurs, le groupe de secteur « Constituer un réseau culturel, artistique, citoyen de proximité pour faire vivre l'EAC avec élaboration d'outils de communication (29) » a diffusé, l'année dernière, un padlet reprenant les photographies des différents lieux. Avant de se lancer dans un tel projet, il est également indispensable de bien se projeter dans l'espace afin d'identifier les éléments indispensables pour le bon fonctionnement du lieu. Il est difficile, une fois les travaux terminés, de demander l'ajout de nouveaux matériels ! Ainsi, j'attends depuis novembre 2022 des intercalaires pour BD et autres formats... Il a fallu faire une demande de subvention pour cela et je ne sais toujours pas s'ils arriveront un jour... En attendant, dans un CDI tout neuf, les intercalaires de BD sont des récupérations d'anciens intercalaires et des cartons...





DOC

ZOOM sur...

UNE DÉCOUVERTE...

Pour poursuivre les échanges, rencontre avec Solange Halper, professeure documentaliste au collège Jean Corentin Carré au Faouët.

Bonjour Solange, est-ce que vous pouvez, en premier lieu, nous présenter votre collège ?

Le collège Jean-Corentin CARRE accueille actuellement 210 élèves issus de la commune du Faouët et des communes environnantes de Lanvénegen, Priziac, Berné, et Meslan. Il dispose également d'un dispositif ULIS. Collège rural du Centre-Bretagne, il bénéficie d'un environnement naturel, historique et culturel. Le collège est labellisé E3D et EAC. Au sein de l'équipe pédagogique, nous travaillons beaucoup en projet : résidences d'artistes, travail collaboratif et coopératif, semaine collaborative... Le CDI est un lieu agréable, confortable, d'une surface d'environ 100 m². Il peut accueillir jusqu'à 30 élèves.

Vous avez pu, récemment, réaménager votre CDI. Quelles ont été vos priorités ?

J'ai bénéficié d'un réaménagement plus global de l'établissement car l'ancienne salle de technologie (devenue salle d'informatique) et le patio dont la verrière est commune avec le CDI n'étaient plus aux normes. Il était donc impératif de les rénover. Les travaux ont débuté, il y a quatre ans environ, dans l'ancienne salle informatique dont le mobilier et les ordinateurs fixes ne correspondaient plus aux usages. En tant que référente pour les ressources et usages pédagogiques numériques (RRUPN) dans l'établissement, j'ai eu l'opportunité de travailler, en équipe, sur le projet. Le choix s'est porté sur la création d'une Flexi'classe avec un principe fort : un maximum de mobilité ! Les tables et fauteuils sont donc sur roulettes (celles-ci se bloquent toutefois une fois assis) et la salle ne dispose d'aucun matériel informatique dédié : les tablettes et PC portables sont disponibles sur réservation comme pour toute autre salle.

Je me suis beaucoup inspirée du principe d'aménagement de la flexi'classe pour le nouveau CDI. J'ai privilégié un maximum de mobilier modulable. Ce qui me permet de disposer d'un CDI où presque tout est mobile : les étagères centrales, les tables... Il est également équipé d'un grand tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.



Est-ce que vous déplacez souvent le mobilier ?

Oui, je module fréquemment les espaces en fonction des besoins ! D'une journée à l'autre, la disposition est différente selon les activités. En mode conférence, je bascule toutes les tables d'un côté, les chaises de l'autre, en mode collaboratif, le CDI se retrouve avec des îlots !

Vous ne disposez pas d'ordinateurs fixes au CDI ?

Le CDI dispose de six ordinateurs fixes et six ultra-books ainsi que 50 tablettes réparties dans l'établissement. Celles-ci sont stockées à proximité du CDI.

Quel fournisseur mobilier avez-vous sélectionné ? Le mobilier mobile est-il plus onéreux ?

C'est le Conseil départemental du Morbihan qui a imposé le fournisseur (suite à un appel d'offres) Il s'agit de DPC. Leur première proposition ne me convenait pas du tout (du mobilier fixe et très lourd) mais nous avons pu faire une nouvelle proposition sans réel surcoût par rapport à la première mais celle-ci nous correspondait mieux.

Vous indiquez avoir travaillé en équipe. Avec qui avez-vous coopéré pour le réaménagement du CDI ?

Le projet a été porté en concertation avec la cheffe d'établissement et la gestionnaire. J'ai pu participer à quelques réunions de chantier. J'ai également échangé sur le projet avec les collègues mais le contexte du confinement n'a

pas favorisé la réflexion avec les élèves. C'est dommage.

Quel a été le coût total du projet ? Quelle part a été prise en charge par l'établissement et le Conseil départemental ?

Tout a été financé par le Conseil départemental du Morbihan. Les travaux ont été englobés dans une rénovation de l'établissement, je n'ai donc pas la somme totale pour le CDI mais, concernant le mobilier, l'investissement a représenté un coût de 25 000 euros environ.

Auriez-vous préféré un autre fournisseur et si oui lequel aviez-vous repéré ?

Le Conseil départemental a lancé un appel à projet : nous n'avons donc pas eu le choix du fournisseur mais, en amont, nous avons proposé des exemples de mobilier à partir de catalogues de l'UGAP, Manutan et Borgeaud. Cela nous a permis d'argumenter sur le choix d'un mobilier adapté.

Quel bilan faites-vous de cette réorganisation ?

Cela fait deux ans maintenant que le CDI a été refait. J'apprécie beaucoup ce nouvel espace. Non seulement il est modulable mais il est également plus « cocon » : le plafond a été abaissé et les luminaires permettent de réguler l'intensité d'éclairage. En outre, j'ai privilégié des couleurs plutôt claires et chaudes et aménagé un coin lecture plus chaleureux. C'est aussi un lieu plus ouvert avec vue sur le patio et les coursives à l'étage.



Le CDI en mode conférence : accueil de Madame Meur-Férec, professeure à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) dans le cadre des Cordées de la réussite.

Avez-vous constaté des usages différents ou plus d'activités au CDI ?

Au début oui mais les habitudes sont finalement revenues assez vite. Je constate même une petite baisse d'activités avec la présence de la flexi-classe. En effet, les élèves venaient parfois au CDI pour disposer uniquement du matériel informatique. Désormais, ils viennent au CDI pour travailler sur les ressources ou pour lire. Le coin lecture avec son étagère dédiée aux mangas attire aussi les élèves !

Pouvez-vous décrire un exemple de séance - ou de projet sur le plus long terme - où la mobilité des espaces a représenté une véritable plus-value ?

Depuis deux ans, nous participons au Concours national de la Ligue des droits de l'Homme : "Écrits pour la fraternité". Dans ce cadre, nous travaillons avec l'association Philament pour amener les élèves à "philosopher" sur ce thème.

L'animation se déroule sur quatre ateliers d'une heure par classe : les élèves sont, au départ, en cercle pour un échange direct, entre eux, avec des règles de prise de parole. Puis, nous démarrons une phase d'écriture. Le mobilier mobile permet véritablement une gestion rapide de l'espace et de maintenir les élèves dans la dynamique du projet en créant des îlots favorisant le travail en groupe.

En outre, nous venons d'acquérir un kit radio mais nous ne disposons pas de petite salle pour une installation fixe. Heureusement, le kit est assez léger pour le déplacer, il est donc assez facile de « créer » l'espace radio en fonction des besoins. Les étagères absorbent les sons et les journalistes en herbe travaillent dans la deuxième partie pour écrire leur chronique. Ce n'est peut-être pas l'idéal mais la modulation des espaces est beaucoup plus simple et rapide qu'avec du mobilier ordinaire.

Avez-vous constaté des changements au sein de l'établissement ?

Oui. Je trouve que la réfection des lieux a contribué à l'amélioration du climat scolaire. Maintenant, la permanence est également équipée de mobilier mobile. Toutes les classes, peu à peu, s'équipent à leur tour. Cela facilite le travail au quotidien et la gestion des flux.



Le CDI tel qu'il était avant et aujourd'hui (espace de travail)





Le lieu CDI dans votre établissement est-il stratégique ?

Le CDI a toujours été très bien placé. Il est accessible du hall, proche de la salle des professeurs, de l'administration, de la vie scolaire... Il donne sur la cour. Cela en fait un lieu très fréquenté mais qui reste très fluide. La proximité avec le patio permet également de proposer des expositions, d'en faire un espace de lecture supplémentaire.

Que souhaiteriez-vous changer ?

La signalétique à laquelle je n'ai pas eu le temps de m'attaquer !

Un conseil pour les collègues qui voudraient (ou devraient) se lancer ?

Je leur conseillerais de partir d'un plan vierge pour éviter de reproduire des fonctionnements existants. Pour ma part, je me suis posé la question suivante : j'ai une grande pièce, qu'est-ce que je veux y mettre ? Puis j'ai commencé par placer les éléments fixes aux endroits où je n'avais pas le choix (les ordinateurs fixes, tableau blanc et vidéoprojecteur) et enfin les éléments modulables. Cela a pris forme peu à peu en déconstruisant les anciennes habitudes. Travailler en équipe est également indispensable, bien sûr, avec la possibilité également d'impliquer quelques élèves : ils connaissent bien le lieu et peuvent avoir de

très bonnes idées !

Et pour terminer, quelles ont été les réactions des usagers du CDI ?

A l'ouverture du nouveau CDI, les élèves ont particulièrement apprécié les différents espaces et notamment le "coin lecture", beaucoup plus chaleureux et lumineux et tout particulièrement l'étagère dédiée aux mangas ainsi que la fenêtre offrant une vue sur la campagne environnante. Comme l'a dit un élève de 6^e : « C'est le meilleur endroit du collège et en plus il y a plein de livres ! ». Ils apprécient également la possibilité de modifier l'intensité des luminaires pour créer une ambiance " moins agressive" lors de la première heure du matin. Pour ma part, malgré la surface très limitée du CDI (100 m²), je trouve que nous avons réussi à créer un espace fluide, modulable en fonction des activités et dans lequel il est agréable de travailler. Il est accessible pour les élèves et les personnels qui s'y croisent sur différents temps de la journée. J'apprécie également le coin bureau avec son tableau blanc aimanté, avec une vue d'ensemble sur l'espace. Des anciens élèves, aujourd'hui étudiants, sont venus aux portes ouvertes récemment et ont découvert le nouveau CDI. Voilà la réaction de l'un d'entre eux : "Il paraît plus grand et plus chaleureux. J'aimais bien venir au CDI mais dans cette version c'est sûr vous auriez été obligée de me mettre à la porte pour que j'aille en cours !".

Un pas de côté...

Rencontre avec Aurélien Bécue, responsable des collections littérature et de l'atelier d'équipement à la Bibliothèque des Champs Libres à Rennes

Pouvez-vous nous décrire, rapidement, les différents espaces jeunesse de la bibliothèque des Champs Libres ?

La bibliothèque des Champs Libres, outre ses espaces adultes, est composée de deux espaces enfants et adolescents. La mezzanine ado a été créée en 2013, soit sept ans après l'ouverture de la bibliothèque. Vous pouvez retrouver les grandes lignes du projet dans l'article de Catherine Masse, « La meZZanine : création d'un espace pour les 11-14 ans à la bibliothèque des Champs libres »¹. Pour résumer, il s'agissait de centrer le pôle jeunesse sur un espace enfants (0-10 ans) mêlant fiction et documentaires et dédier un espace pour les 11-14 ans à l'étage, avec une orientation centrée sur les loisirs et les cultures ludiques. Ce nouvel espace a donc opté pour une sortie de l'encyclopédisme raisonné : les documentaires et les collections dédiées aux théâtre, à la poésie, etc. ont disparu au profit d'une proposition plus ludique (jeux vidéo, baby foot et animations variées).

L'espace enfant, quant à lui, a été rénové en 2019. J'ai pu co-piloter le projet avec trois objectifs prioritaires :

- améliorer la relation au livre des enfants et des accompagnants
- différencier les espaces
- rendre l'espace plus modulable

Pour répondre à ces attentes, nous avons créé des zonages différents en fonction des âges, des collections, des services... Les assises de différentes tailles, confort, hauteur... permettent de répondre à l'accueil des différents publics et accompagnants (enfants, parents, professionnels, grands-parents...). En outre, le mobilier est modulable pour apporter un maximum de souplesse dans la gestion des espaces. Enfin, nous avons opté pour des couleurs plutôt neutres car à la fois la littérature de

jeunesse est très colorée (cela éviter la sursollicitation) mais également pour accueillir les installations/résidences d'illustrateurs dans un environnement neutre dans lequel ils peuvent ajouter leur propre palette graphique.

Comment avez-vous travaillé en amont ?

Le projet s'est étalé sur trois ans environ. La première année, nous avons mis en place un groupe de travail qui a posé les premières bases de la réflexion. Nous avons également suivi un certain nombre de formations et effectué des visites d'autres structures. Nous avons ensuite travaillé sur un plan de programmation avec l'architecte qui a abouti à un an de travaux. Le travail se poursuit actuellement pour les autres espaces.

Faites-nous rêver un peu, de combien d'espace disposez-vous pour les enfants et les ados ?

Les espaces sont assez vastes en effet. L'espace enfants dispose de 320 m². Quant à l'espace ado, la mezzanine s'étale sur 265 m² environ.

Quel est le coût du projet ?

Pour l'espace enfants, que j'ai co-piloté, nous sommes sur un budget d'environ 300 000 euros.

L'introduction de jeux au sein de l'espace ado a-t-il généré des tensions ?

Il y a vraiment une adaptation permanente pour que nos collections vivent et que tous les usages cohabitent. L'idée, c'est vraiment de faire vivre le lieu tout en respectant les autres besoins. Nous ne cessons de réajuster les usages pour assurer le confort de tous. Ainsi, nous avons programmé des heures sans baby foot, nous avons également retiré provisoirement le jeu Fifa qui générerait trop d'éclats de voix. Quoi qu'il en soit, c'est un espace qui fonctionne très bien. Le taux de rotation des collections demeure très important (+ de 5 pour l'espace jeunesse et + de 4,5 pour l'espace ado). La proposition de jeux n'exclut donc pas le public de lecteurs.

1 Catherine Masse, « La meZZanine : création d'un espace pour les 11-14 ans à la bibliothèque des Champs libres », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2013, n° 2, p. 70-73.

Quel bilan pouvez-vous faire de ce réaménagement des espaces ?

Pour l'espace ado, nous pouvons faire un bilan assez précis après 10 ans d'usage. Il me semble que cet espace vieillit très bien grâce en particulier à sa modularité et l'expérimentation permanente menée par les collègues. Nous ne cessons de tester auprès du public pour valider ou non une sélection, un service, un choix de collection, etc. En tout cas, cet espace rencontre un succès public très important : les jauges de sécurité nous contraignent fréquemment à devoir filtrer les entrées. Pour l'espace enfant, c'est plus difficile de faire un bilan car cela fait 4 ans que nous avons réaménagé l'espace dont deux ans avec la covid. Néanmoins, l'année 2022-2023 a permis véritablement aux usagers d'habiter le lieu et nous sommes ravis par le grand succès public que nous rencontrons puisque nous avons retrouvé les taux d'emprunt proches de ceux des années d'ouverture. Dans le contexte parfois difficile des emprunts en bibliothèque et des usages de la lecture, c'est très réjouissant. Néanmoins, nous nous questionnons déjà sur les espaces : un de nos publics cibles est le public familial. Or, cela nécessite de l'espace. On se pose donc déjà la question : « comment le faire déborder ? » !



Avez-vous des ressources à nous conseiller ?

Il me semble que nos métiers, en premier lieu, travaillent sur cette notion d'espace et bien souvent sans en avoir conscience. En effet, le bibliothécaire – comme le professeur documentaliste- créent des îlots, déplacent un rayonnage, re-cotent un fonds thématique pour le mettre en valeur. Nous ne cessons également de travailler sur cet aménagement spatial grâce au découpage, au classement, à la valorisation des collections. Repenser l'espace, c'est ainsi réfléchir sur toutes ces notions en mettant en place des objectifs et en déclinant les conclusions à suivre. Il me semble donc impératif de développer des compétences dans cette gestion des espaces pour assurer au mieux notre travail au quotidien. En terme de formation, je peux recommander notamment des formations sur le merchandising ou la valorisation des collections et notamment l'aménagement des zones chaudes et des zones froides. Les formations sur la signalétique me semblent également essentielles. En terme de lectures, il y en a beaucoup mais on peut penser à l'ouvrage de Nicolas Beudon, « Le design des bibliothèques publiques », Klog, 2022 : un ouvrage facile d'accès avec des fiches pratiques. Il rédige également un blog qui est une bonne source d'inspiration. Dans des styles très différents mais inspirants, je peux également citer Georges Pérec, « Penser, classer » paru au Seuil en 1985, Tom Gauld, « En cuisine avec Kafka » aux éditions 2024 paru en 2017 ou, du même auteur, « La revanche des bibliothécaires » paru en 2022.

Enfin, visiter des bibliothèques de même taille, mais également des plus petites, permet de piocher des idées intéressantes. Pour ma part, je suis devenu très sensible à cette notion d'espace. Le lieu, pour moi, parle de lui-même. Il induit des usages. L'espace permet de dépasser l'opposition parfois rebattue souvent faite entre les publics et les collections et de prendre en compte immédiatement les deux. C'est donc une réflexion essentielle à mener.

Un grand merci à Anne, Aurélien, Chloe et Solange pour leur contribution à ce numéro.

Si vous souhaitez réagir, participer à un prochain numéro ou compléter une ressource présentée, n'hésitez pas à me contacter :
fabienne.dumont@ac-rennes.fr

Des conseils pour terminer ?

J'ai eu l'opportunité de mener deux projets de réaménagement. Ce sont des projets très stimulants car il s'agit d'un travail polyvalent. Cela nécessite de mener une réflexion : de réfléchir sur la signalétique, le parcours usager, mais aussi des éléments plus pratiques tels que l'emplacement des prises électriques, de la lumière ; des bornes wifi, etc. Cela nécessite également de travailler avec des intervenants extérieurs. Enfin, il est impératif de réfléchir de manière globale mais également d'avoir le sens du détail. En tout cas, ce qui est très valorisant c'est que ce travail se voit très rapidement alors que ce que l'on fait en général sur le plan des collections ne se perçoit que sur un temps très long (moyen ou long terme).

Zoom sur les objectifs du projet :

- Faire du pôle enfants un espace stimulant qui favorise la rencontre avec l'autre et le livre
- Créer un lieu attractif, qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux usages, plus confortable pour les enfants et les adultes qui les accompagnent, plus facile à comprendre et à appréhender.
- Favoriser les dispositifs permettant la participation des publics, notamment dans la mise en valeur des documents
- Rendre les usages et services de l'espace plus lisibles
- Prendre appui sur la grande visibilité du lieu depuis l'extérieur pour renforcer son attractivité
- Rendre l'espace plus pratique, plus modulable et évolutif
- Prendre en compte les besoins de la petite enfance (0-3 ans) aussi bien du point de vue du contenu des collections que de leur ergonomie
- Créer une identité visuelle forte, cohérente et originale
- Privilégier la sobriété dans l'esthétique afin de s'adapter à la diversité des usagers (de tous âges) et garantir la pérennité
- Améliorer l'accessibilité actuelle aux différentes familles de handicaps



Le Groupe de production de ressources en documentation regroupe des professeures documentalistes de toute l'académie. Elles enrichissent les espaces de nombreuses ressources. Ce groupe est piloté par M. Revelen, IA-IPR EVS.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Stéphane Revelen
IA IPR EVS

RÉDACTEURS

- Fabienne Dumont
IAN Documentation
- Groupe de production de ressources Documentation